

COMMUNIQUE
Le 24 décembre 2024

Fin du contrat de liquidité conclu avec GILBERT DUPONT

Dans le cadre de l'offre Publique d'Achat, la société 1000MERCIS et la société GILBERT DUPONT annoncent avoir mis fin au contrat de liquidité conclu le 1^{er} mars 2011. Cette résiliation prend effet le 24 décembre 2024.

Le contrat était suspendu le 16 mars 2022.

A cette date du 24 décembre 2024 au soir, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 2 444 titres
- 53 787,64 euros en espèces.

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel au 30 juin 2024, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 2 444 titres
- 53 787,64 euros en espèces.

Il est rappelé que lors de la mise en place du contrat initial le 1^{er} mars 2011, les moyens suivants figuraient au compte du contrat de liquidité :

- 500 000 euros en espèces.

A la suite de la clôture du contrat de liquidité, les titres et espèces ont été transférés à la Société.